



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question au Gouvernement n° 1748

Texte de la question

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A

M. le président. La parole est à M. Jacques Grosperin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jacques Grosperin. Ma question, qui s'adresse à Mme la ministre de la santé, porte sur la campagne de vaccination qui a commencé, le 20 novembre, au bénéfice des femmes enceintes et des nourrissons de six à vingt-quatre mois.

Selon les premières constatations qui m'ont été rapportées, le temps d'attente a été impressionnant, malgré la bonne volonté et le dévouement du personnel des centres de vaccination. La saturation de certains centres a été manifeste et quelques médecins réquisitionnés se sont vus dans l'obligation de refuser des patients.

Cela montre évidemment le succès de cette mesure de prévention hors du commun que le Gouvernement a eu le courage de mettre en place, ce dont je le félicite. Malgré les quolibets de ceux qui le critiquent systématiquement, alors qu'ils avaient sans cesse à la bouche, il n'y a pas si longtemps, le " principe de précaution ", la campagne de vaccination a du succès, parce que nos concitoyens ont conscience de l'importance de cette mesure de prophylaxie. Je crois savoir que 70 000 personnes ont été vaccinées samedi dernier, ce qui est un chiffre impressionnant. Pour autant et malgré cet engorgement, les autorités préfectorales du Doubs ont annoncé qu'il était possible de se rendre dans l'un des neuf centres de vaccination sans disposer préalablement d'un bon de vaccination. Un nouvel engorgement est donc à craindre.

Je sais que, à ce stade de la mesure, vous aviez exclu les médecins généralistes du dispositif. Vous l'avez notamment expliqué par le conditionnement du vaccin en flacons multidoses et par le souci de préserver le système de soins libéral et hospitalier, qui pourrait en même temps être fortement sollicité.

Dans ces conditions, quelles mesures envisagez-vous de mettre en oeuvre pour éviter que ce type de difficulté ponctuelle ne se renouvelle ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Monsieur le député, nous avons effectivement noté une forte augmentation de l'affluence dans les centres de vaccination, ce dont il convient de se féliciter. Nos compatriotes ont compris l'intérêt de la prévention par le vaccin, de sorte que la fréquentation des centres a été multipliée par sept en quelques jours. Après un début timide bien qu'honorable de 10 000 vaccinations par jour, on a procédé samedi à 70 000 vaccinations en une demi-journée.

Vous avez raison de rappeler les quolibets que nous avons entendus : après deux jours de vaccination, certains députés, à gauche de l'hémicycle, avaient même parlé d'un " bide gigantesque ". Mais, s'il faut se réjouir de ce que les sceptiques soient devenus impatients, il convient de remédier au phénomène de file d'attente, pour ne pas décourager nos compatriotes de se faire vacciner. Avec M. Hortefeux, je vais donc faire monter en charge le dispositif.

Nous allons d'abord étendre les plages horaires d'ouverture des centres de vaccination, lesquelles peuvent être connues dans les pharmacies, les mairies et sur le site internet des préfectures. Pour y accéder, il suffit de taper le nom du département suivi de .pref.gouv.fr, soit, dans le cas du Doubs : Doubs.pref.gouv.fr.

Ensuite, nous allons armer en professionnels de santé les centres de vaccination.

Mais je rappelle de façon ferme qu'on ne doit s'y présenter que muni d'un bon. Jusqu'en février, en effet, nous

recevrons les vaccins de façon progressive, ce qui impose de respecter l'ordre de priorité établi. À cette condition, la campagne de vaccination sera efficace, et nous pourrons mener une véritable politique de prévention. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Grosperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1748

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 novembre 2009